



## HALLEY Maurice

22 ans

Né le 15 janvier 1939 à Pont-Audemer

Domicilié à Cormeilles

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité  
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord

**MORT POUR LA FRANCE**

**1961**

Maurice Halley est appelé en mars 1959 pour effectuer son service militaire. Il effectue tout d'abord ses classes au sein du centre d'instruction du **14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs parachutistes**. Il est ensuite envoyé en Algérie. Il embarque à Marseille à bord du paquebot *Maréchal Joffre* le 20 août 1959 et débarque le lendemain à Philippeville.

Un an plus tard, à la fin du mois d'août 1960, il a terminé ses dix-huit mois de service armé. Cependant en raison de l'état de guerre en Algérie, il est maintenu sous les drapeaux. Le 1<sup>er</sup> janvier 1961, il est promu à la distinction de soldat de 1<sup>re</sup> classe. Il est tué le 2 avril à Batna (Algérie) au cours d'une opération<sup>1</sup>.

Il est inhumé au cimetière de Cormeilles.

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Cormeilles.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

*« Voltigeur de pointe de classe exceptionnelle, animé d'une volonté farouche, s'est fait remarquer à maintes reprises par son courage exemplaire. Le 2 avril 1961 au douar Croun (secteur de Mac Mahon, zone Sud-Constantinois) est tombé en héros, mortellement blessé alors qu'il donnait l'assaut à une position rebelle fortement retranchée. Restera pour tous le symbole du courage et de l'abnégation<sup>2</sup>. »*

<sup>1</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 59-270-00710.

<sup>2</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 21 juin 1961 publié au JO le 26 juin 1961.